

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale  
Sud Luberon

Date de publication :

Date de convocation : 28 mars 2024  
Date d'affichage : 28 mars 2024

Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 31  
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert Tchobdrenovitch, Président,

**Présents :** Robert Tchobdrenovitch, Pierre Aubois, François Bonnet, Jean-Luc Borel, Jean-Marc Brabant, Alain de Villebonne, Mariane Domeizel, Rose-Marie Dumontier, Marc Duval, Philippe Egg, Mylène Garcin, Alain Gouirand, Valérie Grange, Jean-Paul Grouiller, Alain Gueydon, Geneviève Jean, Franck Laroche, Séverine Maugan-Curnier, Eve Maurel, Josianne Maurin, Jacques Natta, Josiane Panattoni, Brigitte Pascal-Freytag, Joëlle Richaud, Gregory Risbourg, Jean-Louis Robert, Richard Rouzet, Nicolas Salerno et Catherine Serra,

**Procurations de :** Géraud de Sabran-Pontevès à Jean-Louis Robert, Emma Léon à Séverine Maugan-Curnier, Emilie Bastié à Jean-Marc Brabant, Marc Jaubert à Valérie Grange, Anne-Marie Dauphin à Philippe Egg, Jacques Decuignières à Eve Maurel, Romain Brette à Rose-Marie Dumontier, Bernadette Vitale à Robert Tchobdrenovitch

**Absents et excusés :** Céline Alarcon, Serge Robin, Karine Mouret est supplée par Brigitte Pascal-Freytag.

Madame Catherine Serra est nommée secrétaire de séance

**Objet de la délibération n°2024-047  
Budget Annexe Parking de la bonde – Vote du Budget Primitif 2024**

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M4

Vu la délibération n°2024-024 du 28 février 2024 portant approbation du compte administratif du budget annexe Parking de La Bonde de l'exercice 2023 ;

Vu la délibération n°2024-030 du 14 mars 2024 actant du déroulé du Débat d'Orientation Budgétaire,

Vu les statuts de COTELUB.

Considérant ce qui suit :

Les élus communautaires sont appelés à se prononcer sur le vote du budget primitif du budget annexe du Parking de la Bonde pour l'année 2024 par chapitre globalisé, pour la section de fonctionnement et par chapitre d'opérations, pour la section d'investissements.

Ce budget est un budget établi hors taxes et il y a lieu de tenir une comptabilité de stock.

En application de l'article L. 1612-7 du CGCT, le budget peut être voté en déséquilibre excédentaire sans qu'il soit entaché d'illégalité.

Le budget annexe du Parking de la Bonde se présente comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	201 883,50 €	201 833,50 €
<b>Fonctionnement</b>	209 521,00 €	209 521,00 €

COMMUNAUTE TERRITORIALE SUD LUBERON - BUDGET ANNEXE PARKING LA BONDE - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE			II
			A1
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	209 521,00	191 200,44
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 18 320,56
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	209 521,00	209 521,00
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	201 883,50	148 666,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 53 217,50
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	201 883,50	201 883,50
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	411 404,50	411 404,50

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De voter par nature le budget primitif du Budget Annexe du Parking de la Bonde pour l'année 2024 :
  - Pour la section de fonctionnement au niveau des chapitres globalisés ;
  - Pour la section d'investissement :
    - Au niveau des chapitres,
    - Au niveau des chapitres « opérations d'équipement »
- D'adopter le budget primitif du Budget Annexe du Parking de la Bonde pour l'année 2024 tel qu'il a été présenté ci-dessus et joint à la présente,
- De l'autoriser à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire où cet exposé et, après en avoir délibéré, décide :

- **De voter** par nature le budget primitif du Budget Annexe du Parking de la Bonde pour l'année 2024 :
  - Pour la section de fonctionnement au niveau des chapitres globalisés ;
  - Pour la section d'investissement :
    - Au niveau des chapitres,
    - Au niveau des chapitres « opérations d'équipement »
- **D'adopter** le budget primitif du Budget Annexe du Parking de la Bonde pour l'année 2024 tel qu'il a été présenté ci-dessus et joint à la présente,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Par :

37 voix POUR

1 voix CONTRE – Mariane Domeizel

1 ABSTENSION – Jean-Luc Borel

Majorité des suffrages exprimés

Catherine Serra  
Secrétaire de séance



Robert Tchobdrenovitch  
Président

